

UNE

« C'est le rôle essentiel du professeur d'éveiller la joie de travailler et de connaître. » Albert EINSTEIN

C'est reparti, première Une de l'année mais cinquième du réseau. L'année précédente ayant été consacrée à la prise d'informations et à l'élaboration du projet, nous entrons dans une année d'actions où nous allons faire vivre notre réseau. Vous trouverez dans cette « Une », des références aux « Une » précédentes sources d'informations et de repères, un résumé sur les missions de nos infirmières scolaires, l'agenda et une petite nouveauté avec le « Fil rouge ». Bonne lecture.

Voici une liste de liens qui vous guideront vers diverses informations permettant de vous accompagner tout au long l'année.

Les précédentes Une

- Une de septembre 2015 :

L'histoire des R.E.P. et l'organisation administrative du nôtre.

- Une de novembre 2015 :

Les nouveaux cycles de la maternelle au collège et le conseil école-collège.

- Une de janvier 2016 :

- Les cinq domaines du socle commun de compétence et de culture.

- Le centre social de Rambervillers.

- Une de mars 2015 :

La médiathèque de Rambervillers.

Référentiel de l'E.P.

Site nationale de l'E.P.

L'infirmierie au collège

Les missions des infirmiers-ières scolaires :

Les missions des infirmiers-ières scolaires viennent d'être redéfinies avec la publication de la circulaire n°2015-119, du 10 novembre 2015.

« L'infirmier-ière accueille tout élève [...] qui le sollicite pour quelque motif que ce soit, y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité. »

L'infirmierie est dans un premier temps un lieu d'**écoute, d'accueil, de conseil** et de soins pour les élèves du collège.

La **mission de soin** regroupe toutes les interventions sur les élèves de passage mais aussi la participation des infirmiers-ières à la mise en œuvre de protocole de soins et d'urgence prévu dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI) afin d'aider à la scolarisation des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Les infirmiers-ières scolaires réalisent un **dépistage** de tous les élèves de 6ème (élèves d'ULIS et SEGPA inclus) en début d'année . Sont observés dans ce bilan, le poids, la taille, l'audition, la vision de loin, la statique, la tension et les vaccins. Les élèves sont également sensibilisés sur les méfaits du tabac, de l'alcool et de la drogue. Ce bilan permet aux infirmiers-ières de transmettre des informations sur les rythmes de vie, les loisirs, l'hygiène, les règles et d'interroger sur un quelconque suivi particulier. Comme cette rencontre s'organise en tout début d'année scolaire, le moment est opportun de parler de l'intégration de l'élève dans l'établissement et d'enregistrer les renseignements administratifs afin de connaître les familles.

De plus et en fonction des besoins du médecin scolaire, une pré-visite des élèves de SEGPA peut être réalisée. Les infirmiers-ières ont aussi une mission **d'éducation à la santé et à la sexualité** qui se traduit : .■■■(suite au verso)



Dates à retenir

- Lundi 28 novembre :

Conseils des classes de 6^{ème} 5 et 6^{ème} 2.

- Lundi 5 décembre :

Conseils des classes de 6^{ème} 1, 6^{ème} 3.

- Mardi 6 décembre :

Conseil de classe de 6^{ème} 4.

- Vendredi 9 décembre :

Journée Nationale de la laïcité.

- Lundi 12 décembre :

Voyage à Fribourg pour les élèves de 6ème.

- - par une sensibilisation des élèves de 5^{ème}, sur les dangers du tabac, de l'alcool et de la drogue, sur le harcèlement et le rapport à l'autre. La gendarmerie, les professeurs de SVT, une sage femme et l'assistante sociale peuvent accompagner l'infirmier-ière dans cette mission.
 - par une participation des 4^{èmes}, à une séquence d'enseignement sur la sexualité et la contraception. Ici l'infirmier-ière est accompagné (e) par une sage femme.
 - par une séquence d'enseignement à destination des 3^{èmes} sur les IST (VIH/SIDA) à hauteur d'une à deux heures par classe accompagné (e) du professeur de SVT.
- Toutefois, des interventions sont possibles en fonction des demandes des enseignants.

Organisation de leur temps de travail :

Le temps d'intervention des infirmiers-ières scolaires est réparti de la manière suivante :
50 % pour le collège et 50 % sur les écoles de secteur.

Et à l'école ?

Les missions dans les écoles sont sensiblement les mêmes. Une rencontre entre nos infirmières et la conseillère technique est prévue le 24 novembre prochain pour en définir les lignes directrices. Nous ne manquerons pas de vous informer .

Du nouveau avec le fil rouge

Une nouvelle rubrique voit le jour dans la « Une » : **Fil rouge** Commune à tous les réseaux des Vosges et de la Meurthe et Moselle , elle pourra faire l'objet d'un point pédagogique, d'un petit apport théorique, de références documentaires ou une expérimentation en lien avec l'apport.

